



MERVENTAIS

" Vous pouvez arracher l'homme au pays, mais vous ne pouvez " pas arracher le pays au coeur de l'homme.

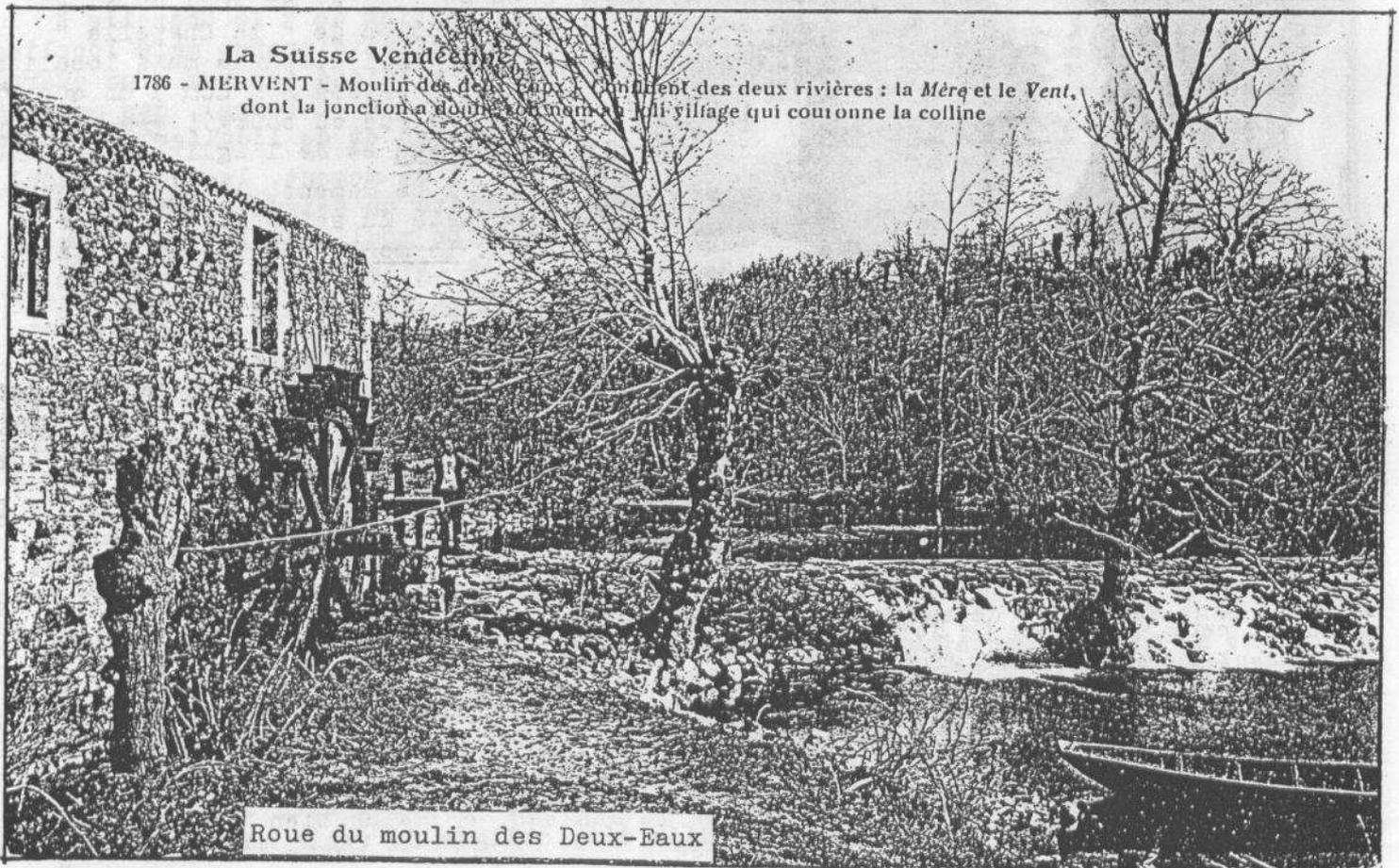
(John Dos Passos)

MERVENT, les moulins.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

De tout temps, les hommes ont cherché à transformer leur récolte de grains en farine qui va leur apporter leur nourriture. Du simple appareil à piler comme on en trouve encore en Afrique que de modifications !

D'abord à part celui dont nous venons de parler, le type le plus anciennement connu des appareils à broyer les céréales est la meule dormante plane sur laquelle on



La Suisse Vendéenne
1786 - MERVENT - Moulin des deux Eaux - Confluent des deux rivières : la Mère et le Vent, dont la jonction a donné son nom au joli village qui couronne la colline

Roue du moulin des Deux-Eaux

écrase le grain à l'aide d'un petit rouleau auquel la main de l'homme donne un mouvement de va-et-vient. Au II^e siècle avant J.C. , dès avant l'arrivée des Romains, le moulin à mouvement rotatif est apparu en Gaule. Le " moulin à bras " primitif est formé de deux disques de pierre superposés; une meule inférieure fixe " dormante " et une meule supérieure " allante " qui tourne actionnée par le bras de l'homme ou par un animal (âne, cheval ...).

Puis les Romains ayant découvert le moulin à eau en Asie Mineure, celui-ci

se développe en Italie puis dans les pays conquis par les Romains. Le petit P. I94 moulin rustique à roue horizontale a précédé de plusieurs siècles le moulin à roue verticale.

Rappelons qu'à l'époque de la conquête romaine, Mervent fait partie du Pagus d'Herbauges et son oppidum occupe le plateau rocheux de notre bourg actuel. Il est à noter que des connaisseurs m'ont montré les restes du large fossé entourant l'oppidum et dont le talus arrondi atteint encore aujourd'hui plus de 4 m. de hauteur à l'extrémité des parcelles qui touchent la " Maison Chalendry ou Grand Logis " dont fait partie l'actuel presbytère et aussi le long du chemin de Foulet.

Vers la fin du Xè, début XIè siècle, s'instaure " la banalité ". Les moulins dits banaux, comme les fours et les pressoirs appartenaient aux seigneurs. Déjà à cette époque, des moulins fonctionnaient sur nos rivières et il a été reconnu que " les chaussees des moulins de Doreau, du Portail, de Diet, de la Vallée, de Prévèreau, de Pierre-Brune et de Pierre-Blanche s'élevaient en effet sur des soubassements remontant à l'aube du Moyen-Age " (Bruzon, Rivières et Forêts Vendéennes).

Déjà aussi, dans une charte de 972 par laquelle le comte de Poitou, Guillaume II dit " Fier-à-Bras, fait don à l'abbé de Maillezais, on cite entre autres avantages " les revenus et cens de l'église de Mervent, les bénéfices des terres cultivables et incultes, des prairies, des vignes, des forêts, des moulins ".

Quelques années plus tard, le fils de " Fier-à-Bras " renouvelle des dons aux moines de Maillezais : dons en 1018 et en 1021 où il est fait mention de " la Chapelle " (aujourd'hui disparue mais localisée et qui a laissé son nom à un quartier et à une rue du bourg), des moulins du château et de l'église St Médard.

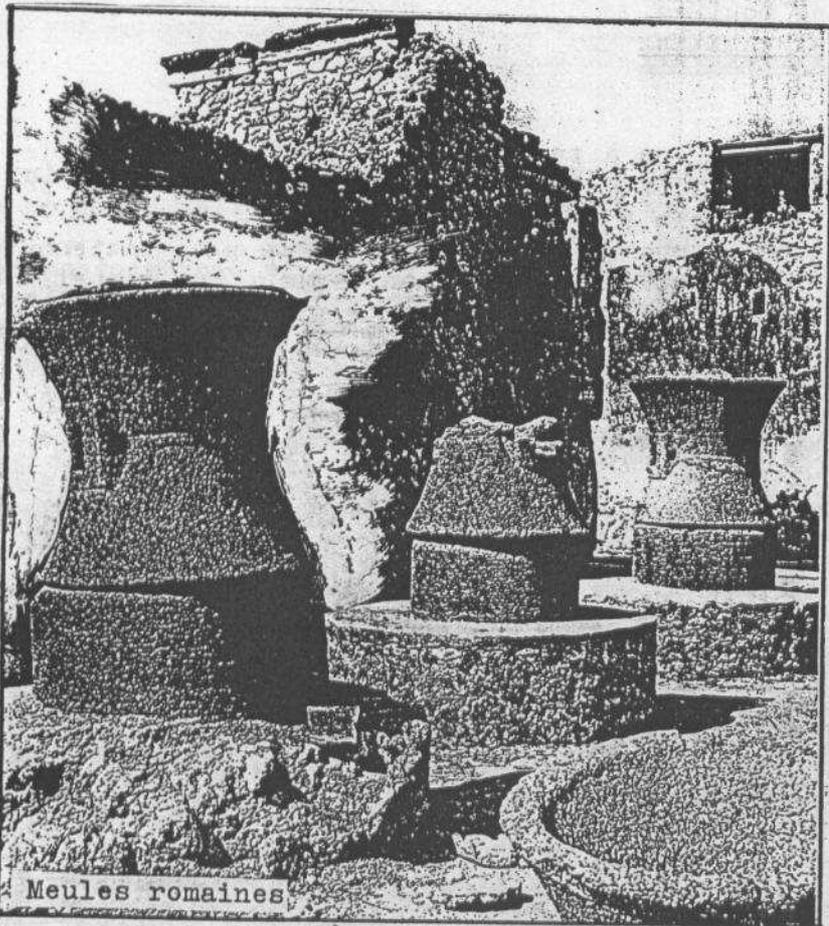
A ce moment, le moulin banal propriété du seigneur est érigé en fief. Le moulin du Portail installé sur la rivière Mère, au pied du château, fournit la mouture nécessaire aux habitants du château et du " burg " (bourg).

Seul, le seigneur peut faire construire le moulin et le donne à exploiter à des " roturiers ", bien souvent des gens de métier qui, à leur tour emploient des journaliers. Le moulin possession du seigneur, érigé en " fief non foncier " est exploité en général de père en fils

mais il peut se vendre de seigneur à seigneur. La rente et les redevances qu'il paie procurent au meunier certains droits comme le droit de pêche.

Tant que les seigneurs et le clergé s'octroient le droit de banalité, les paysans doivent donc sous peine d'amende, broyer leur grain contre redevance. Le meunier s'en trouve élevé dans l'échelle sociale et à partir de cette époque est appelé " Maître ", personnage craint et respecté, considéré un peu comme sorcier (il prédisait le temps), souvent critiqué mais sous le manteau, et salué bien bas.

Les sujets du seigneur, je l'ai déjà dit, obligés de venir moudre leur grain au moulin banal doivent à leur maître une redevance " la vérolie " qu'ils peuvent acquitter en numéraire ou en nature : blé, seigle, farine, anguilles ou autres poissons. Ils doivent aussi une partie de leur mouture au meunier. Enfin, ils sont soumis à bien d'autres inconvénients. Il faut parfois attendre son tour pour faire moudre avec le risque de perdre la récolte par avarie des grains ou alors payer le " desgrain", lourde redevance qui permet de moudre avant les autres. Le transport du grain est un autre souci. Ce grain est une convoitise pour les brigands, pour le seigneur lui-même qui n'hésite pas, parfois, à spolier ses paysans.



Meules romaines

En juillet 1793, la Convention supprime définitivement le droit de banalité. Certains meuniers peuvent acheter leur moulin tandis que d'autres continuent de payer " la rente " au propriétaire. Il est fait mention encore de cette " rente " sur des actes notariés de 1800, 1860 concernant le moulin de Diet. Cependant le meunier garde son mode de rémunération en nature; il devient un libre entrepreneur qui doit désormais conquérir et conserver sa clientèle; il va chercher le grain dans les fermes et y rapporte la farine. Quelque chose d'important a donc changé !

Il demeure néanmoins un personnage important, notable au sein de la communauté, place qu'il gardera longtemps. Bien que fortement taxé le meunier a un profit plus que substantiel et son office, strictement surveillé, est cependant très recherché.

Toujours au XVI^e siècle et les suivants, à Mervent, bien souvent le meunier est fabricant de l'église, conseiller de la commune ou syndic l'équivalent de notre maire actuel; plus tard il est maire, secrétaire lors de réunions municipales; c'est lui qui rédige les compte-rendus; les meuniers, en général, écrivent très bien ce qui est rare à ces époques-là, sur Mervent, dans le monde rural. Il fait partie des " plus imposés de la commune " donc des plus riches, est consulté lors des décisions importantes et souvent sollicité pour être parain d'un nouveau-né dans le voisinage.

A cause de l'importance de son réseau hydrographique, Mervent était doté depuis des siècles de nombreux moulins qui s'échelonnaient le long de la rivière Vendée et de ses affluents, la Mère et le ruisseau de la Cornelière (voir, réseau page suivante).

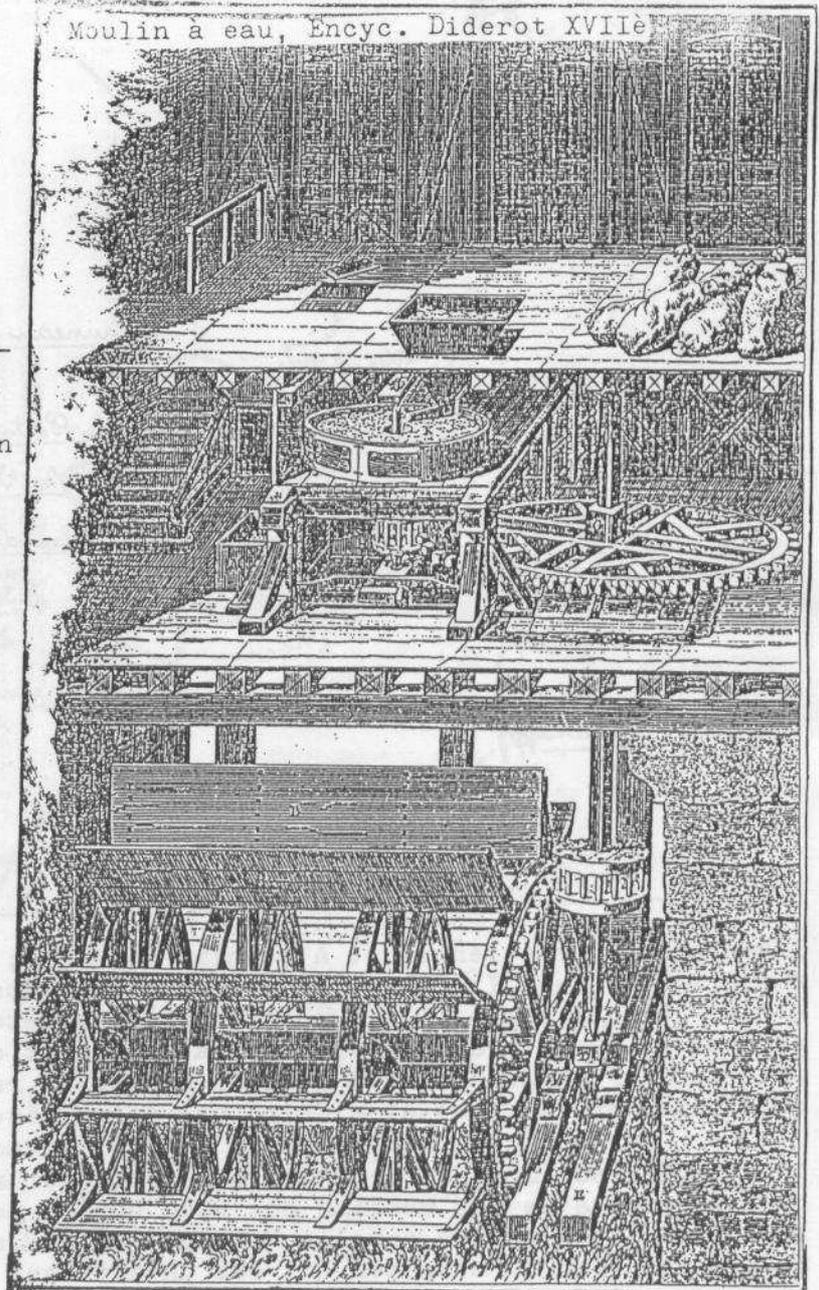
A la veille de la Révolution, on dénombre à Mervent 21 moulins dont 8 moulins à vent (Vivre en Poitou en 1788, Revue Blanc et Bleu n° 3).

J'ai pu recenser sur le plus ancien cadastre de 1810, conservé à la mairie, l'existence à cette époque de 26 moulins dont 19 à eau. Il faut dire que, après le décret de la Convention, il y eut partout en France une prolifération de moulins.

Mervent possédait des moulins à grain ou à farine mais aussi des moulins à tan et des moulins à drap ou à foulon (recensement de 1844).

Le moulin à eau

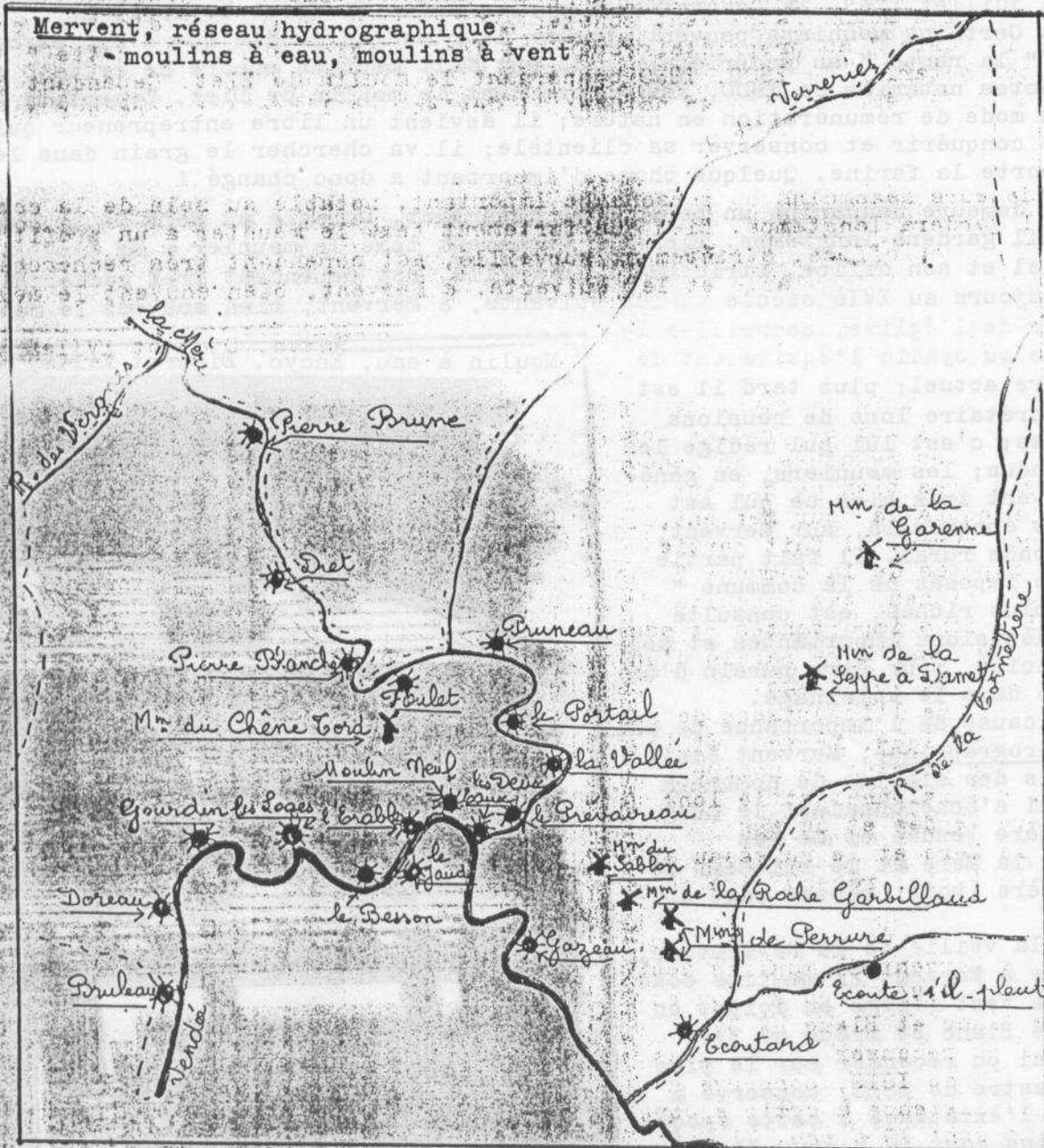
XXXXXXXXXXXXXXXXXX



Bâti tout près de la rivière il ne peut vivre sans elle. C'est son eau en effet qui va actionner la grande roue de bois : elle transforme l'énergie de l'eau en mouvement mécanique. L'installation d'un moulin à eau nécessite tout un aménagement de l'environnement.

Les eaux de la rivière arrêtées par un barrage ou chaussée, sont dirigées dans le bief ou canal de dérivation que chez nous on appelait le ravard. C'est auprès du bief d'amont que le moulin est construit et c'est dans ce canal que tourne la grande roue de bois entraînée par l'eau qui, continuant sa course dans le bief d'aval, va rejoindre la rivière.

Dans la chaussée, une vanne à l'entrée du bief permet d'y régulariser l'arrivée et le débit de l'eau. Malgré cette précaution, il arrive que par temps de sécheresse



l'eau arrive très lentement à remplir le canal; le moulin ne peut fonctionner d'une manière continue. Il faut attendre un certain temps pour faire "une éclusée", c'est-à-dire laisser monter l'eau de la rivière arrêtée par la chaussée. Quand l'eau est arrivée en assez grande quantité, la vanne est ouverte et l'eau passant dans le bief fait tourner la grande roue jusqu'à ce que la réserve soit épuisée. Il ne reste plus qu'à refermer la vanne et à faire une autre réserve pour pouvoir moudre à nouveau.

Sur nos petits ruisseaux, en été, quand il ne coule plus qu'un filet d'eau, on attend avec impatience un peu de pluie pour remettre le moulin en route. C'est pourquoi plusieurs de ces moulins ont reçu un nom poétique qui évoque bien leur souci et leur priorité : on les appelle "Ecoute-s'il-Pleut". Le moulin d'Ecoute-s'il-Pleut sur le ruisseau du même nom qui est un affluent du ruisseau de la Cornelière se trouve en bordure des communes de Foussais et de St Michel-le-Clouc. Mais nous avons à Mervent le moulin d'Ecoutard (Ecoute-tard) dont le nom a la même origine.

Par la suite, pour pallier au manque d'eau en été, les moulins à eau ont été associés à des moulins à vent. Puis au fil des années ceux-ci ont été remplacés par un moteur à vapeur ou même un diesel.

La grande roue que l'eau fait tourner dans le bief peut se trouver à l'extérieur du moulin ou à l'intérieur (parfois, il y a deux roues à l'intérieur). La roue entraîne à son tour les rouets (un axe horizontal puis un vertical), qui actionnent un jeu d'engrenages, lesquels effectuent la transmission jusqu'aux meules. Celles-ci, formées de pierre dure (silex) sont superposées. L'une, la meule inférieure, la gisante ou dormante, est fixe. C'est la meule supérieure, la courante ou tournante, qui est entraînée par les engrenages.

Un moule en bois, le tambour, entoure les deux meules, les protège et empêche la farine de se disperser dans le moulin.

Au-dessus des meules se trouve la trémie (voir, gravure); c'est là que le meunier verse le blé qui, par l'entonnoir, s'écoule dans l'aujet pour arriver au centre des meules.

Une clochette avertit le meunier ou farinier dès que la trémie est vide. Il serait dangereux en effet de laisser tourner les meules dans le vide. Elles risqueraient de s'emballer et de s'user prématurément.

La mouture s'échappant des meules est recueillie dans la maie. Il faut ensuite séparer la farine du son, c'est-à-dire procéder au blutage. Cette opération se fait dans le blutoir. La farine la plus fine servira à faire le pain, le son servira pour l'alimentation des animaux.

Les meules nous l'avons dit sont constituées de silex ou de pierre très dure assemblées entre elles et cerclées. Sur la face intérieure, on pratique des rainures à l'aide de marteaux à piquer pour permettre à la farine de s'évacuer sur les bords avant de retomber dans la maie. Malgré la dureté des meules, celles-ci arrivent à s'user et il faut de temps en temps les remettre en état.

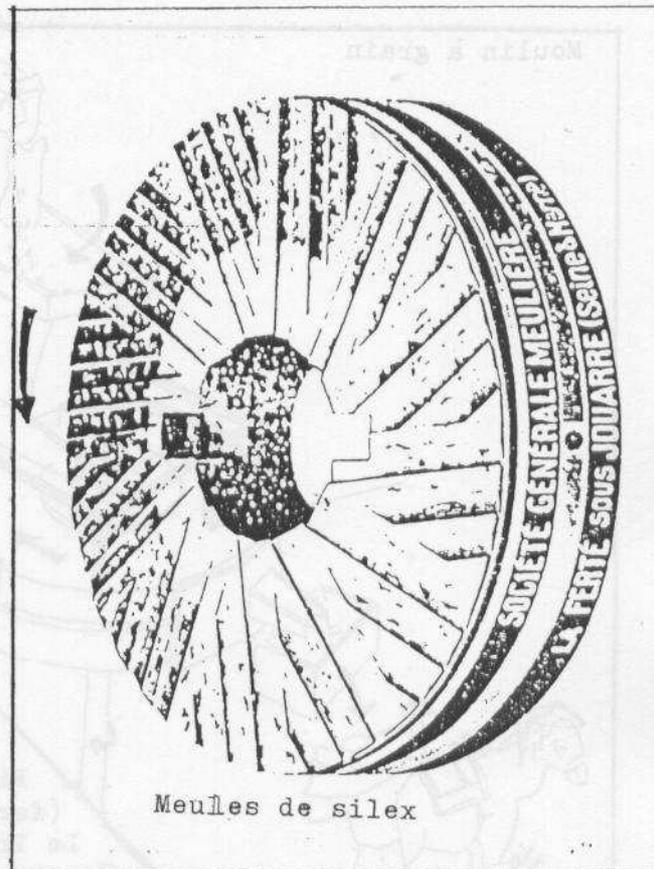
Un système de levage avec cordes et poulies permet de soulever les meules et de les déplacer. Au XIX^e et XX^e siècle, un piqueur de meules fait la tournée des moulins pour exercer son métier selon les besoins des meuniers. Il visite ainsi plusieurs départements.

Pendant des siècles le transport du blé puis de la farine se faisait à dos de mulet. On peut voir encore aujourd'hui, en forêt, les " chemins de bâts ". Empruntés par les mulets, ils descendent et se rassemblent vers les gués et les moulins.

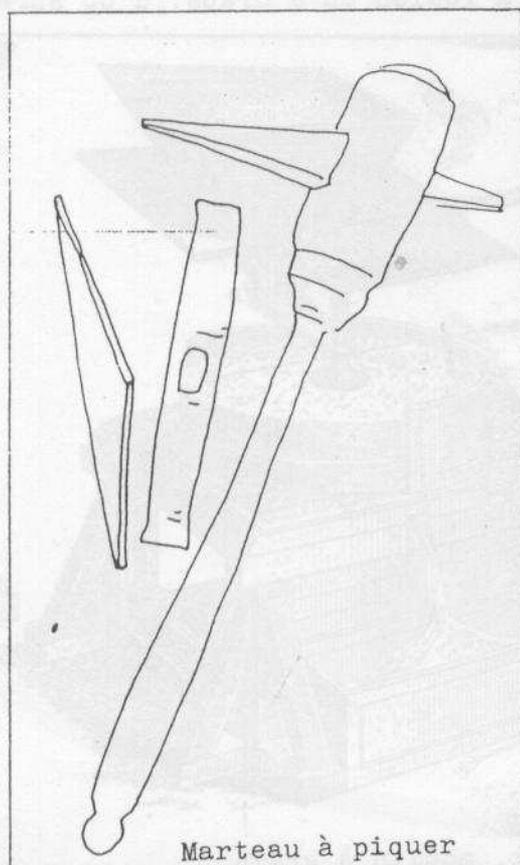
Aujourd'hui, ils sont toujours là sillonnant la forêt; ils ressemblent à de larges fossés évasés mais ils sont recouverts de végétation car ils ne sont plus ou guère utilisés. Le meunier employait souvent pour ces voyages un membre de la famille ou un domestique appelé le " chasserin ", patois de chasseron.

Quand cela est possible les mulets sont attelés au chariot pour des tournées qui couvraient parfois une quarantaine de kilomètres et dans les fermes la collecte est de deux à cinq sacs.

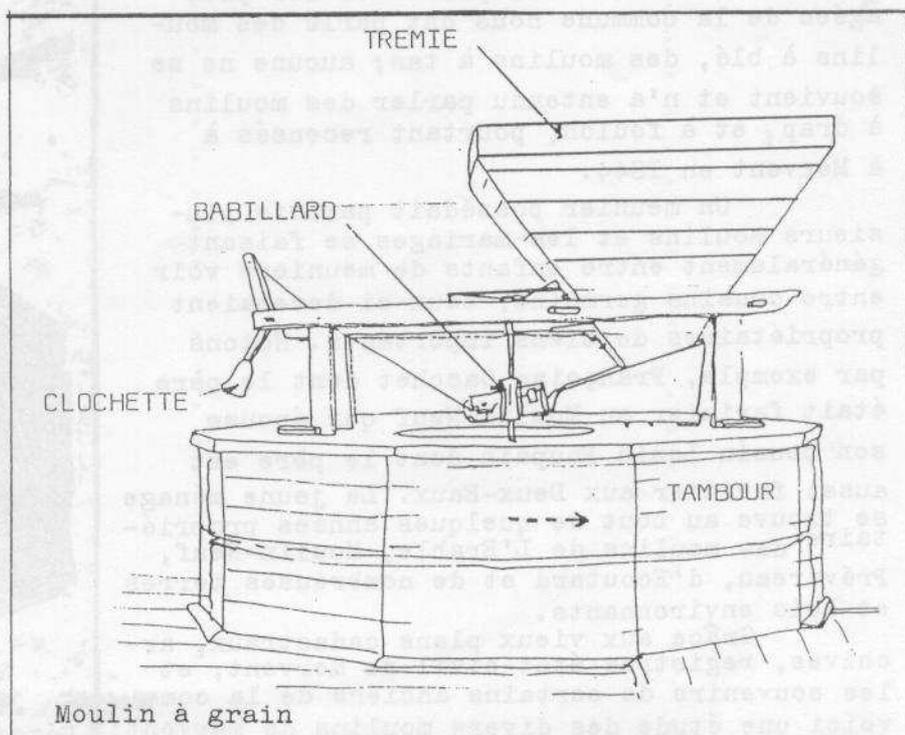
Le " chasseron " ramasse des sacs de blé ou d'org



Meules de silex

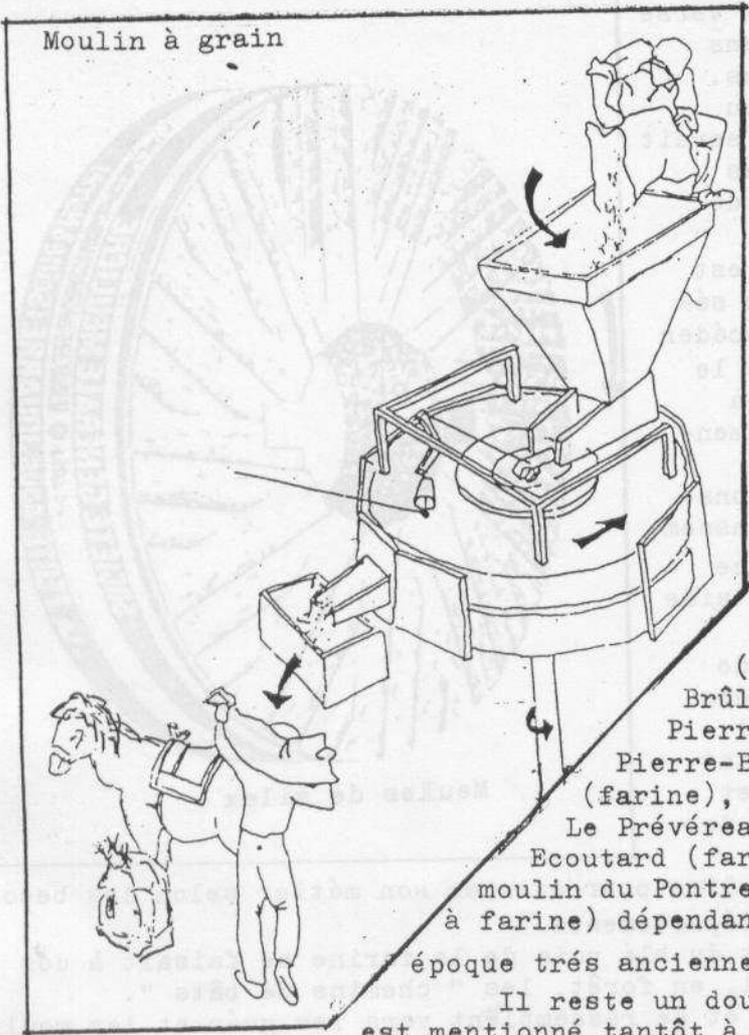


Marteau à piquer



Moulin à grain

Moulin à grain



de 65 Kg. Il ne redistribue que 50 Kg : farine et son. La différence était la rémunération du meunier.

Presque toujours le moulin est exploité en famille : père et fils, frères ou beaux-frères qui le possèdent en indivis; il était aussi fréquent d'avoir un charpentier dans la famille.

Il faut remarquer que, dans les registres d'état-civil de Mervent et dans les siècles passés, on ne parle pas du meunier mais du " farinier " et pour les autres types de moulins : moulinier, foulonnier ...

Revenons à la carte des moulins de Mervent : hélas disparus sauf celui d'Ecoutard. On peut citer sur la rivière Vendée; Gazeau (à farine), les Deux-Eaux (farine), le Moulin-Neuf (farine),

L'Erable (à tan), le Jaud (à tan), les Loges (à tan), Gourdin (à farine), Doreau (),

Brûleau (farine). Sur la rivière Mère :

Pierre-Brune (?), Diet (à tan et à foulon),

Pierre-Blanche (à tan), Foulet (à foulon), Pruneau (farine), le Portail (farine), la Vallée (à tan),

Le Prévèreau (à tan). Sur le ruisseau de la Cornelière :

Ecoutard (farine); sur ce ruisseau existait aussi le

moulin du Pontreau appelé aussi le Prousteau (probablement à farine) dépendant de la seigneurie de Cul-de-Bray, à une

époque très ancienne (1650).

Il reste un doute pour certains de ces moulins : Doreau est mentionné tantôt à farine ou à foulon; pour Ecoutard, arrêté depuis très longtemps, un hangar très ancien, toujours en place,

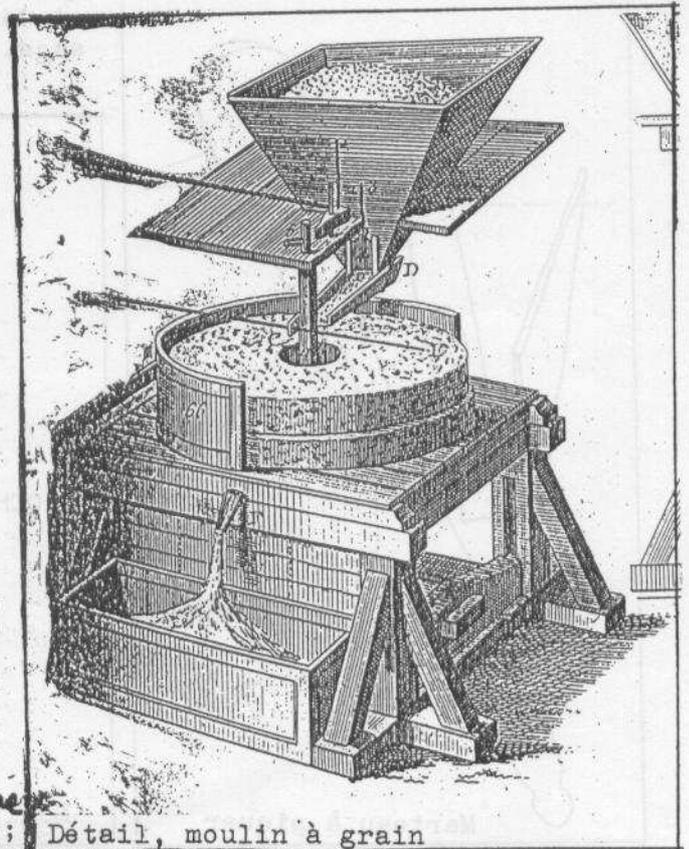
spécifique avec ses piliers ronds semblerait être une ancienne " halle " à tan (identique à celle de Pierre-Blanche toujours visible ou celle du Prévèreau disparue). C'est ainsi qu'on appelait le hangar où l'on faisait sécher les écorces avant de les écraser pour en faire du tan; Foulet était un moulin à foulon ou à draps, d'où sûrement

l'origine de son nom. On a pu encore voir en

1986, lors de la vidange du barrage, son ancienne chaussée. Les personnes les plus âgées de la commune nous ont parlé des moulins à blé, des moulins à tan; aucune ne se souvient et n'a entendu parler des moulins à drap, et à foulon, pourtant recensés à Mervent en 1844.

Un meunier possédait parfois plusieurs moulins et les mariages se faisant généralement entre enfants de meuniers voir entre cousins germains, ceux-ci devenaient propriétaires de biens importants. Notons par exemple, Françoise Gaschet dont le père était farinier au Moulin-Neuf qui épouse son cousin Louis Poupain dont le père est aussi farinier aux Deux-Eaux. Le jeune ménage se trouve au bout de quelques années propriétaire des moulins de L'Erable, Moulin-Neuf, Prévèreau, d'Ecoutard et de nombreuses terres et bois environnants.

Grâce aux vieux plans cadastraux, archives, registres état-civil de Mervent, et les souvenirs de certains anciens de la commune voici une étude des divers moulins de Mervent; Ecoutard et Gazeau présentement.



Détail, moulin à grain

Le Moulin d'Ecoutard

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Ce moulin, situé sur le ruisseau de la Cornelière lequel se jette dans la rivière Vendée en amont du pont de Perrure au confluent appelé " les Trois Ruisseaux ". Ce moulin est le seul de Mervent qui a été épargné par la montée des eaux en 1956, après la construction du barrage. Les autres moulins ont été détruits, dynamités, avant d'être engloutis.

D'autre part les bâtiments du moulin d'Ecoutard (qui ne fonctionne plus comme moulin depuis très longtemps) étaient utilisés comme bâtiments agricoles (étable et grange) et étaient entretenus comme tels, c'est pourquoi ces constructions, aujourd'hui encore, nous permettent d'imaginer ce qu'était autrefois ce petit moulin.

Situé au Sud-Est de Mervent, il n'est séparé de la commune de St Michel-Clouc que par le petit ruisseau de la Cornelière qui limite les deux communes.

Son nom, comme celui d'Ecoute-s'il-Pleut, son voisin proche, était donné, je l'ai déjà dit, à ces moulins situés sur de petits ruisseaux alimentés par des eaux devenant rares en été et qui attendaient avec impatience la pluie pour pouvoir tourner à nouveau.

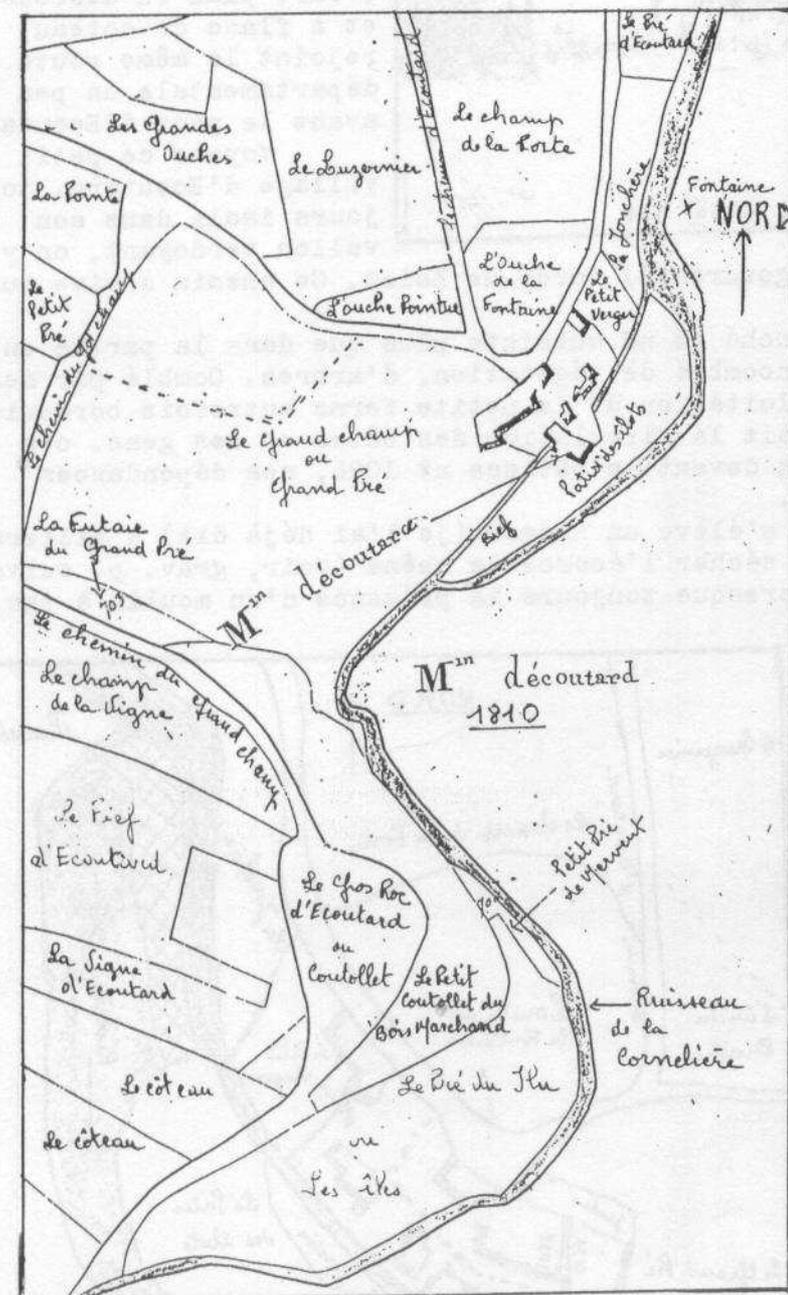
Le moulin d'Ecoutard était un moulin à farine comme celui d'Ecoute-s'il-Pleut.

Les plans cadastraux de 1810 et 1844 nous montrent l'importance, la longueur du bief ou " ravard " sur lequel est bâti le moulin.

Après visite des lieux, on constate que la façade Est, qui était sans doute l'entrée du moulin est percée de quatre ouvertures, trois portes et une fenêtre. La fenêtre de gauche correspondait à une pièce d'habitation alors que le reste du bâtiment servait à l'exploitation du moulin et à l'entrepôt du blé et de la farine. C'est en effet là, qu'on peut voir encore sur le parquet l'ancienne meule dormante, vestige du passé, et qui repose à la même place depuis plus de trois siècles.

La grande roue, le long du mur de droite, était-elle abritée par la construction en retrait ? D'après les plans, tout porte à le croire.

A l'intérieur, un escalier de pierre permettait d'accéder au sous-sol, qui n'occupe que la partie gauche du bâtiment (voir, moulin côté Sud) lequel fut, par la suite converti en étable. La façade Sud, est percée elle aussi de



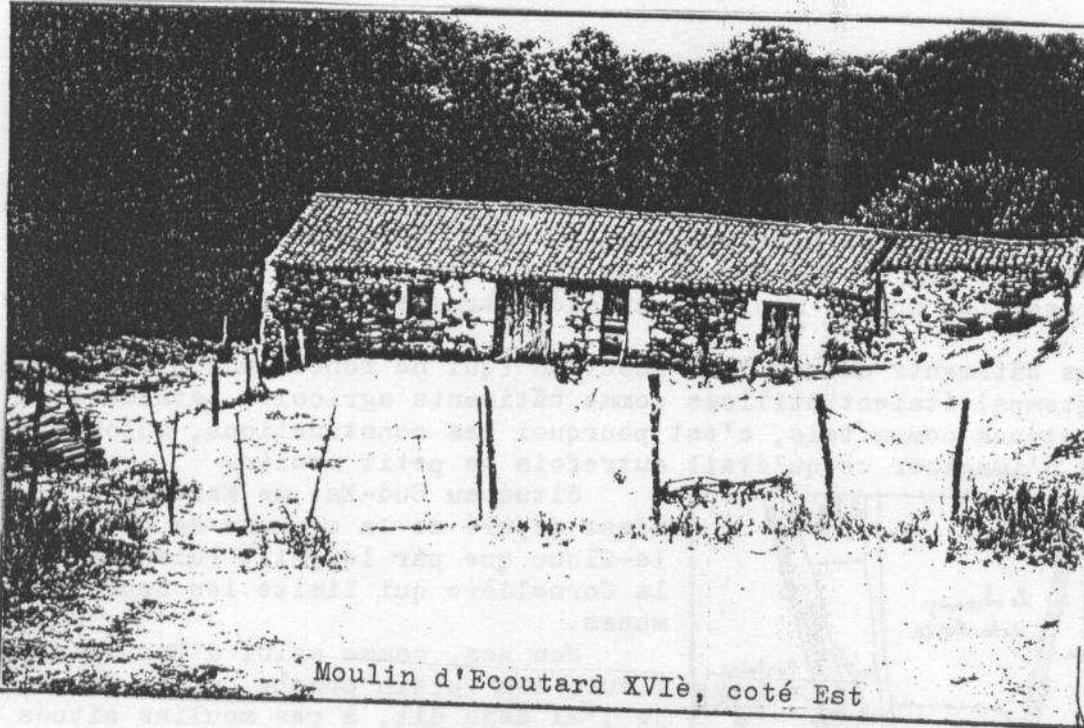
cinq ouvertures, trois fenêtres dont celle de droite correspondait à l'habitation et deux grandes portes (étable, remise ?). Elles donnent accès directement dans le " Pâtis des îlots " entre bief et rivière, type de parcelle que l'on retrouve pratiquement à chaque moulin et qui porte en général le même nom.

Le plan de 1844, lui, montre l'importance de la chaussée. On reconnaît sur les deux plans les mêmes bâtiments, seul le n° I096 a changé. Autrefois dépendance, appelée " Grange aux Boeufs ", en 1810, elle est devenue maison d'habitation en 1844. On y voit

aux n°s I098-I099 une autre maison d'habitation alors que les autres bâtiments sont les dépendances: toit à cochons, poulailler, four et fenil.

Partant de la route départementale de Mervent à St Hilaire des Loges par la Braud, le petit chemin d'Ecoutard arrive au village, longe l'ouche de la Fontaine (voir, plan ci-dessous) et à flanc de coteau, rejoint la même route départementale un peu avant le pont d'Ecoutard.

Voyons ce petit village d'Ecoutard, toujours isolé dans son vallon verdoyant, on y



Moulin d'Ecoutard XVI^e, coté Est

accède par le même chemin (aujourd'hui goudronné) bordé de haies. Ce chemin arrive aux maisons et de nos jours se termine là.

Le canal de dérivation a été bouché et ne subsiste plus que dans la partie en aval du moulin : c'est un large fossé encombré de végétation, d'arbres. Comblé par des remblais vers 1946 pour faciliter l'exploitation de la petite ferme autrefois borderie, il n'avait plus sa raison d'être et gênait la circulation des bêtes et des gens. ces remblais ont également aplani le terrain devant la bâtisse n° I096, ses dépendances et où, s'étagéait jadis le petit verger.

A l'entrée du village, à droite s'élève un hangar (je l'ai déjà dit) à piliers cylindriques, " halle " où l'on faisait sécher l'écorce de chêne (voir, grav. p. suivante). Une halle de ce type indiquait presque toujours la présence d'un moulin à tan.

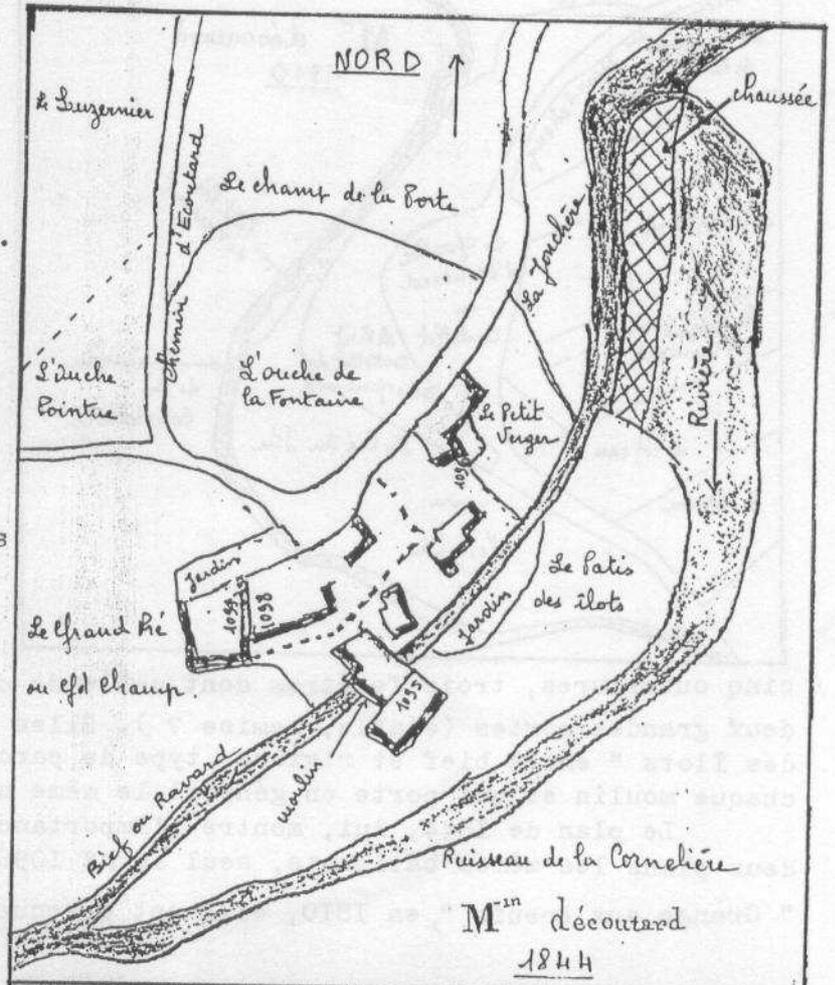
On peut voir encore celle de Pierre-Blanche récemment restaurée.

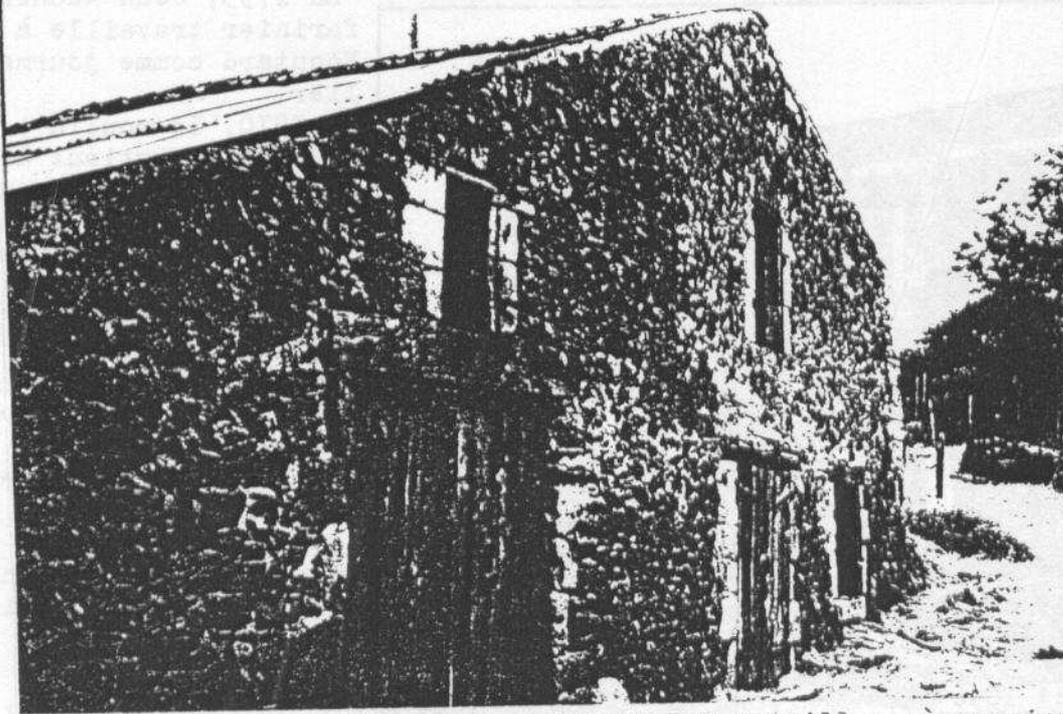
Pourquoi ce hangar à Ecoutard? Peut-être jadis, le moulin a-t-il été un moulin à tan reconverti en moulin à farine ! Peut-être le hangar a-t-il été seulement construit pour les besoins de la ferme ou rapporté ? Il ne paraît pas sur les plans cadastraux.

Toujours sur la droite, voici la bâtisse n° I097-I098, à flanc de coteau, qui fut autrefois l'habitation du Maître meunier puis du fermier d'Ecoutard. Elle est en restauration, conserve encore une belle porte arrondie et ses murs épais du XVI^e; c'est aujourd'hui une habitation secondaire.

Toutes les autres constructions que l'on peut voir encore à Ecoutard appartiennent au même propriétaire : l'habitation n° I096, l'ancien moulin n° I095 et les dépendances. La bâtisse n° I096 fut construite plus tard certainement par un propriétaire aisé. Type même des maisons de maître de la région, elle possède un toit à quatre pans, une corniche de pierre sculptée.

La façade au midi est percée de six ouvertures (trois fenêtres à l'étage, deux fenêtres et une porte





P. 201
au rez de chaussée).
Un perron de pierres usées permet d'accéder à la porte centrale. Celle-ci ouvre sur un couloir qui dessert une pièce à droite et à gauche. Un escalier de bois monte à l'étage (chambres et grenier). Sur cette façade s'étale une glycine plus que centenaire. Deux autres fenêtres éclairent la façade Ouest.

A droite de cette demeure, des dépendances en bois ont été rajoutées. Mais ce qui est curieux ce sont deux des piliers qui soutiennent cette construction. Ces piliers sont faits avec un ancien " arbre du moulin "

(rouet qui entraîne la meule). On reconnaît sur ces piliers les entailles où venaient s'encastrent différentes pièces du mécanisme.

En descendant le coteau on arrive à l'ancienne chaussée. Encombrée par la végétation il n'en reste plus grand chose. Les habitants d'Ecotard nous ont dit avoir employé beaucoup de belles pierres de cette chaussée pour des réparations aux bâtiments et pour combler le canal de dérivation. Il n'y a aucun puits à Ecotard. L'eau des fontaines suffisait aux habitants. Voici, tout près, l'Ouche de la Fontaine. Une autre fontaine, dans le " Grand Pré ", alimentait aussi un lavoir à l'abri d'une construction en bois, à l'ombre de grands arbres.

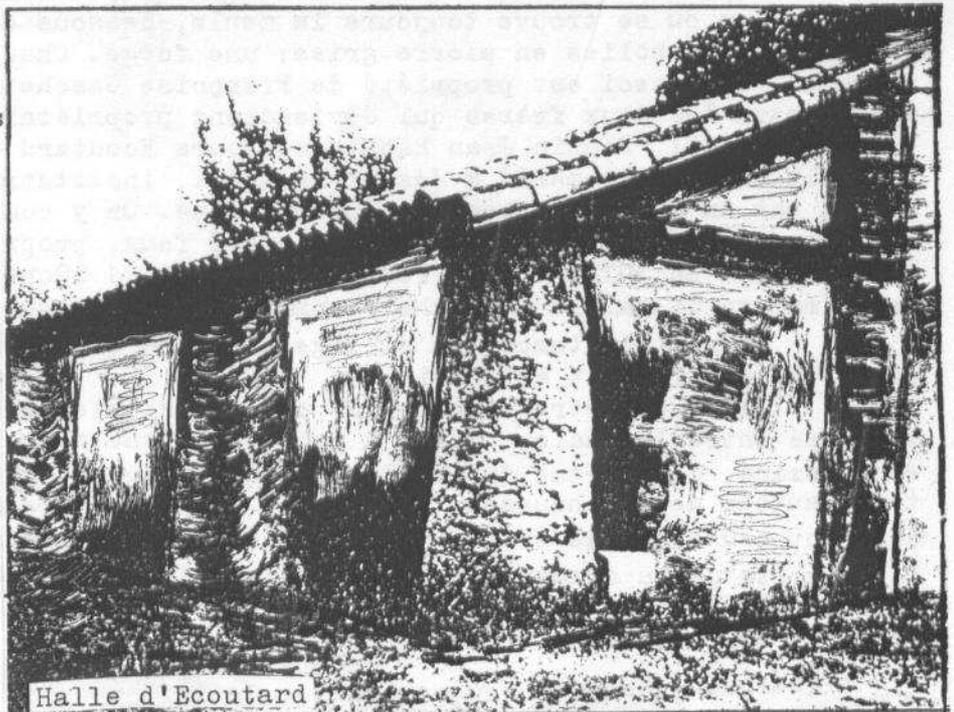
Actuellement la maison de maître n° I096 est desservie par une arrivée d'eau provenant d'une troisième fontaine située sur le coteau de l'autre côté de la rivière.

Le site toujours vert et sauvage est très agréable et a gardé le charme d'une époque révolue. Une passerelle construite par le dernier fermier enjambe le petit ruisseau de la Cornelière qui en cet été 1990 était quasiment à sec. Seuls, à travers d'énormes rochers, quelques trous plus profonds conservaient encore une eau croupissante. Cette passerelle était empruntée par les gens alors que les charrettes et ensuite les tracteurs passaient la rivière à gué, un peu en amont.

A propos des familles ayant vécu jadis à Ecotard, les registres d'état-civil donnent peu de noms.

En 1710, la famille Sausseau demeure et y demeurera durant quatre générations de père en fils. Le moulin est exploité en famille avec celui d'Ecoute-s'il-Pleut qui appartient à la même famille. Il y aura des mariages entre cousins mais aussi avec d'autres familles de " fariniers " de Mervent.

En 1720, Louise Sausseau est mariée à Jean Normand, farinier au moulin du Portail. En 1780, Pierre Sausseau d'Ecotard épouse Louise Charon, du moulin de la Vallée.



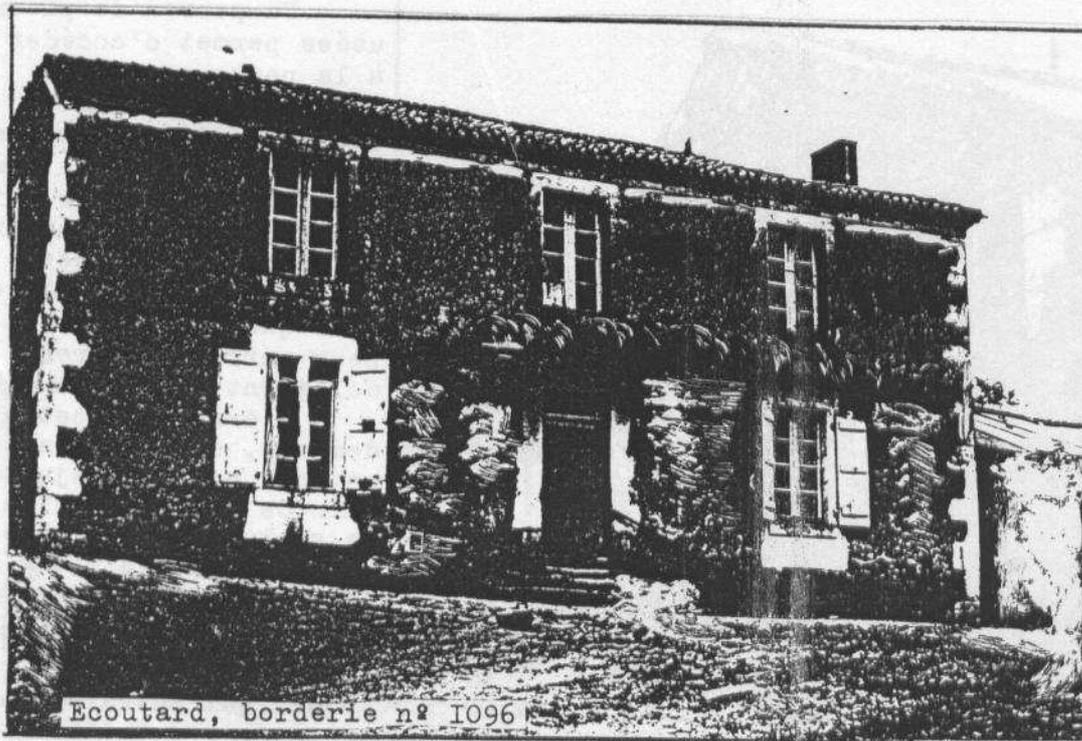
Halle d'Ecotard

En 1795, Jean Aucheron, farinier travaille à Ecoutard comme journalier.

En 1810, le moulin n° 1095 appartient à Antoine Héraud qui en 1841 est recensé comme meunier au Moulin-Neuf.

Pierre Sausseau habite toujours Ecoutard où il est farinier et possède probablement en indivis une partie du moulin.

En 1810, la fille de Pierre Sausseau, ci-dessus nommé, se marie à Pierre Poupin. Pierre Poupin va hériter des biens de la famille Sausseau. A partir de cette date, on trouve des Poupin



Ecoutard, borderie n° 1096

à Ecoutard. Le moulin va arrêter de fonctionner; les habitants d'Ecoutard seront propriétaires et cultivateurs : 1814, Jean Ferret, bordier à Ecoutard est marié à Marie Charon (famille de farinier de la Vallée et aussi de St Michel-le-Clouc).

En 1838, Poupin Louis (fils) farinier aux Deux-Eaux où il est marié à Françoise Gaschet (fille du meunier du lieu, Jean François Gaschet) devient propriétaire des bâtiments d'Ecoutard. En 1866, sa femme Françoise, alors veuve, y habite avec son fils Valentin en la borderie n° 1097-1098, sur le coteau d'Ecoutard où se trouve la " halle".

Jean, frère de Valentin, demeurera dans la belle maison de maître n° 1096, laquelle jouxtait une bâtisse appelée la " Grange aux Boeufs ". Ils exploitent en famille les terres environnantes.

A cette époque les constructions appelées " le moulin d'Ecoutard " sont recensées comme suit ; n° 1097-1098, avec jardin - chambre basse dite " la principale ", grenier au-dessus - petit "ballet" (hangar) à côté avec laiterie - autre chambre à côté nommée " la petite chambre ", grenier au-dessus avec cellier au nord de ce grenier avec " galletas " (combles) par dessus - écurie et fenil au couchant de ces bâtiments - terrasse devant la maison principale n° 1096 - ruages et quaireux (rues et cours ouvertes) - ballet dit " ballet de la Grange aux Boeufs ", grange et écuries y touchant - toit à poules et à cochons - four et fournil.

Corps de bâtiments consistant en un ancien moulin à eau n° 1095; en haut chambre d'habitation où se trouve toujours la meule, dessous cave, cellier avec un pavage de grandes dalles polies en pierre grise; une forge. Chaussée et cours d'eau, flots, vergnaie, tout ceci est propriété de Françoise Gaschet. En 1876, ces biens seront partagés entre les deux frères qui deviendront propriétaires à leur tour.

En 1891, Poupin Jean habite toujours Ecoutard où il est propriétaire exploitant. Son fils Albert est marié à Jeanne Renaudet, institutrice à Mervent. Le village est habité par un autre cultivateur, Batiot René. On y compte donc 2 maisons, 2 ménages, 10 personnes. En 1896, on recense encore 2 feux, propr. exploitant et fermier, en tout 9 personnes. En 1911, 1 seul feu, 2 personnes, 1 bûcheron et sa femme. En 1946, la belle maison de maître est achetée par une famille qui y demeure encore.

Depuis longtemps, le village n'a plus qu'une vocation agricole. On peut l'imaginer tel qu'il était autrefois.

Il devait être bien perdu, même au siècle dernier, quand son chemin de bocage, encaissé entre les haies était à peine praticable, sale et boueux en hiver. Tout cela est terminé, le tic-tac du moulin s'est tu depuis longtemps et beaucoup de parcelles de terre autour de la chaussée, en bordure de la rivière ne sont plus exploitées et se couvrent peu à peu de broussailles, de fougères. Pourtant ce village d'Ecoutard, tout à la limite de la commune, est aujourd'hui facile à atteindre par un chemin goudronné, il a gardé le charme sauvage d'un calme hameau dans la verdure, riche lui aussi de tous ses souvenirs.

s'accumulent un amoncellement de rochers. Le village, sur la rive droite de la rivière Vendée, donc sur le versant ensoleillé, regarde la forêt. P. 204

Aujourd'hui ces rochers (voir gravure) sont en partie recouverts par l'eau mais ils enchassent encore le lac comme une pierre précieuse. Pendant l'été sec de 1990, il a été possible de prendre quelques photos de ce curieux chaos de roches schisteuses.

Autrefois, on franchissait la rivière Vendée sur une passerelle dont le point d'appui au milieu de la rivière n'était autre qu'un rocher aux contours des plus capricieux. Cette passerelle, près des maisons du village, permettait d'atteindre la rive gauche puis la Ballingue par un sentier à travers bois.

Les fermières de St Thomas empruntaient souvent le chemin de Gazeau puis la passerelle. C'était pour elles, un fameux raccourci qui leur évitait de passer le carrefour de la Guère, le Gros Roc, les sept virages et le pont de Perrure. Un panier d'oeufs d'un bras, un panier de beurre et de fromages dans l'autre, elles partaient ainsi chargées, à pied, et souvent emportaient leur "brochure" (tricot) et tricotaient en marchant tout le long du chemin. Elles gagnaient ainsi la ville où elles vendaient leurs marchandises et revenaient par le même chemin.

Cette anecdote nous a été contée par une personne habitant à cette époque à St Thomas dont les voisins et la mère ont souvent fait cette route. Ce n'est pas si vieux !

Le moulin de Gazeau était un moulin à farine qui desservait la métairie et les borderies de la Petite Perrure. Pourquoi ce bief si long, qu'il fallait entretenir, curer et nettoyer ? Peut-être afin de drainer un débit d'eau plus important ?

Outre celui d'Ecoutard, celui de Gazeau, un autre moulin de Mervent possédait aussi un très long bief : c'était le moulin de Pruneau, l'un des plus anciens de la commune et disparu bien avant 1810; les biefs des autres étaient plus courts.

Comme dans les autres moulins, à Gazeau, le transport se faisait jadis à dos de mulets.

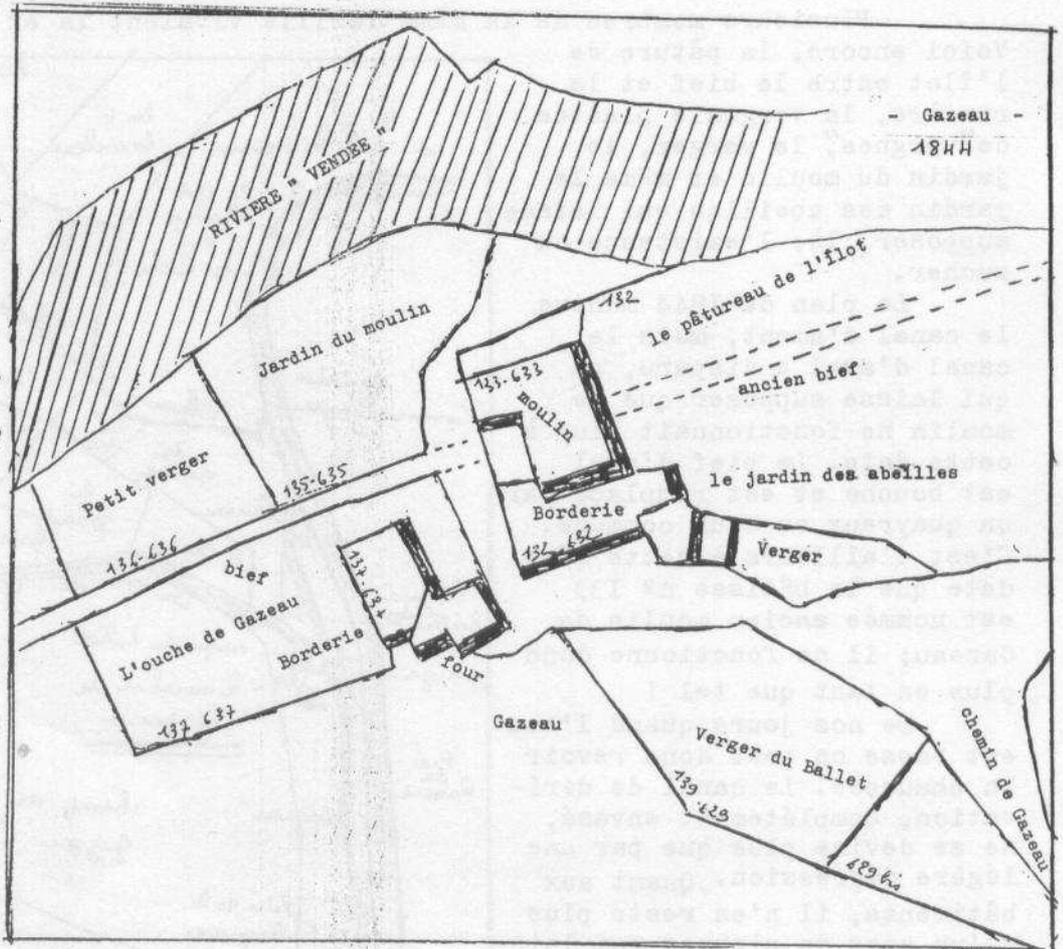
Que faisait le meunier, appelé plus communément "farinier", en période de sécheresse ?

La sécheresse en effet était un gros problème pour les meuniers propriétaires de moulins à eau. Nous avons vu l'importance de l'eau, indispensable animatrice de la roue motrice. Un moulin à vent y suppléait mais ces périodes sèches restaient un problème.

En 1587, sévit une grande sécheresse; "qui avoyt tary toutes les eaux, rivières et fontaines".

Puis, l'année qui suivit la mort de Louis XIV, une grande sécheresse sévit encore et le 18 septembre 1716, une ordonnance proclamée par les officiers de la Maîtrise de Fontenay stipule : "En conséquence de l'extrême sécheresse qui règne depuis près d'un an, il est fait très extrême défense à toutes personnes d'arrêter ou détourner les eaux vives, fontaines et rivières de leurs lits et cours ordinaires à peine de 50 livres d'amende et de tous dépens, dommages-intérêts et pour l'avoir fait les assignant à comparaître par-devant ladite Maîtrise et non ailleurs pour en dire les causes, moyens et raisons et se voir condamner à démolir incessamment tous les batardeaux (digues provisoires pour mettre à sec un endroit baigné par l'eau) élevés par elles, et en telles amendes qu'il appartiendra, dommages-intérêts et dépens" (Arch.D. série B I287, Folio 6).

On imagine que le meunier devait attendre la pluie avec impatience !



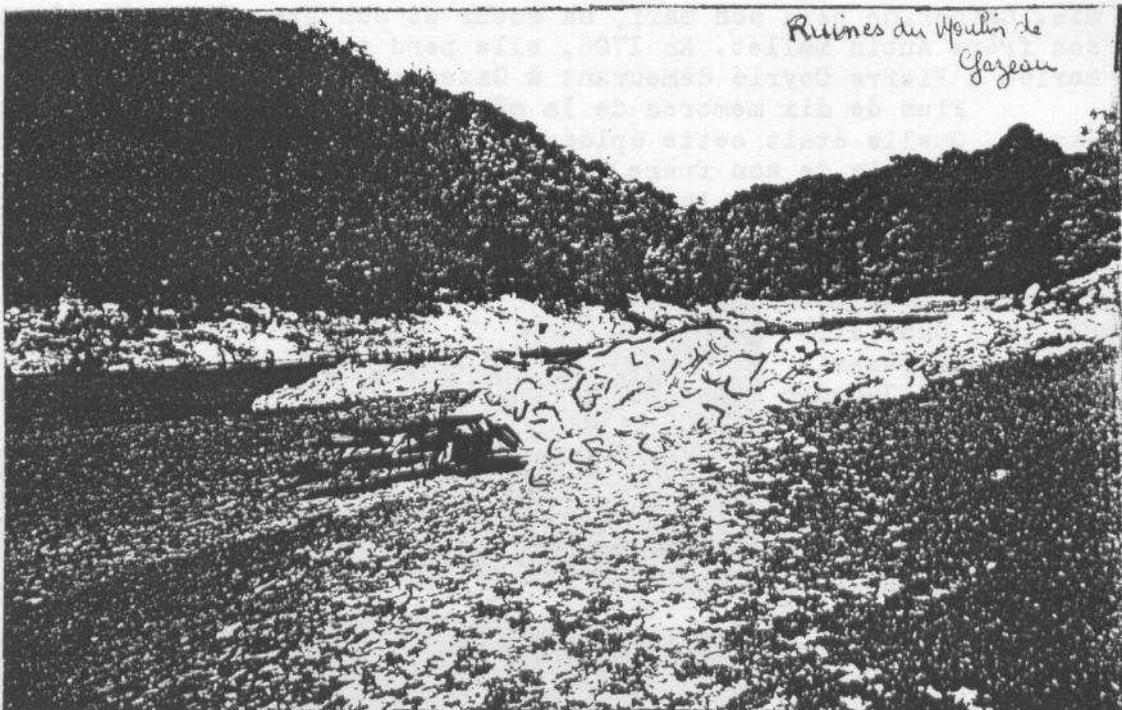
Si la sécheresse est une catastrophe, " le débordement des eaux " en est P. 205 une autre. Trop d'eau empêchait de mettre le moulin en route et la crue était dangereuse provoquant parfois des dégâts jusque dans le moulin ou même pire comme nous allons le voir.

Le gel bloquant les rivières était aussi un handicap pour le meunier; I514, est un hiver atroce, toutes rivières de France sans exception sont gelées. I523, le froid est si vif que les blés gèlent dans toute la France; la température atteint plus de -16° avant toute chute de neige qui aurait protégé la semence.

I564-I565 : misères dans notre région. Voici ce que dit le " naïf chroniqueur du Langon " ... " Pendant les mois de novembre et de décembre I564 ainsi que janvier, février et mars I565, l'hiver fut grand et âpre et gela fort et neigea abondamment, comme dès le samedi I7 novembre, de pleine neige, mais le lundi et mardi en suivant, neigea aussi tellement que la neige était communément à tenir jusqu'à demi-jambe. Et en plusieurs lieux où le vent l'avait soufflée, il y avait plus de six pieds d'épaisseur (I,98 m.) et gelait en tombant, à cette cause la neige portoit (sic)(tenait) ...".

Cet hiver de I564-I565, fut l'un des plus rigoureux dont on ait eu connaissance dans le pays; le sieur de la Popelinière dit aussi : " ... le froid fut autant âpre et véhément qu'il a été de cinquante ans passés. Ensuite les eaux devinrent extrêmement grandes ce qui occasionna de nombreux désastres, notamment la chute du pont des Sardines de Fontenay. Mais le samedi 24 février, le dimanche et le lundi furent plus doux ce qui fit fondre ladite neige. Les eaux en furent si grandes que oncques n'avoient (sic) été en si petit de temps, firent des dommages innombrables jetant et renversant tous les moulins à eau. Et l'eau passa par dessus " le bot ferré " de la porte des Loges de Fontenay et au long de la rue des Loges étoit (sic) de deux à trois pieds (presque 1m.). Et ainsi les eaux

furent grandes jusqu'à la fin d'avril, dont les bêtes endurent beaucoup. La brasse de foin fut vendue neuf livres. Et encore au huit mai, l'eau recruta encore tellement que l'on ne savait où nourrir ses aumailles (bêtes à cornes) et fut pire qu'auparavant et dura quinze jours. Cette nouvelle inondation causa la perte du foin et autres récoltes et augmenta encore la détresse commune...".



I692, fin hiver, en mars, les moulins de Mervent et les autres de la rivière Vendée sont à nouveau emportés par une importante montée des eaux. Inutile de dire les pertes que subissaient des années comme celles-ci, le monde rural et tous les meuniers. L'outil de travail détruit sans compter le manque à gagner.

Encore, le 27 janvier I769 : mauvais temps et débordement des eaux (A.D. série B I372).

L'année suivante, voici ce qu'a noté le sieur René Barraud sur le registre de l'Etat-Civil de Mervent : "... le 21 novembre de la présente année de I770 les eaux sont venues à une telle hauteur qu'elles ont emporté tous les moulins de la rivière, l'eau a passé sur les toits des maisons. Il n'y a eu que celui du Portail qui a résisté parce qu'il était neuf. La pluie a continué depuis le lendemain de la foire de la St Venant (novembre) jusqu'aux Roy de I771 (6 janvier), tous les jours il y a eu de nouvelles très d'eau, les Loges de Fontenay ont été très endommagées, il y a eu des maisons emportées tout à fait par les eaux, les autres maisons tombaient tous les jours, les autres enfoncent devant et tout le pavé de l'église de St Jean de Fontenay a été culbuté et renversé sans toucher aux murs de l'église, ny au cimetière qui y touche. L'eau était de six pieds de hauteur (I,98m.) dans les rues. On n'avait jamais vû n'y entendu parler d'un tel déluge; je mets cet accident sur les lignes à la postérité afin qu'on s'en souviennne ... René Barraud, âgé de vingt deux ou trois ans " (Sic).

Mais revenons à Gazeau.

D'où vient ce nom ? Il a une origine imprécise. Il viendrait de cheyreau; il désigne aussi un fermier et en Limousin veut dire : homme fantastique.

Ce que l'on sait, sur Mervent et ses fiefs dépendants de la seigneurie, c'est qu'une famille Gazeau possédait la seigneurie de Puy-Chabot (proche, commune de l'Orbrerie) dès 1440 et qu'elle aurait pu faire construire ce moulin dit par conséquent " de Gazeau".

Cette famille possède également à cette époque le Fief de la Motte de St Thomas qui comprend dans sa mouvance la Petite Perrure qui est proche du moulin de Gazeau.

Le sieur Jean Gazeau, nommé " procureur de très redouté et très puissant seigneur, Monseigneur le Comte de Richemont, seigneur de Mervent et autres lieux ". Ce sieur Gazeau est, à cette époque 1450, feudiste, chargé du relevé des fiefs de Mervent et autres et de leurs redevances.

Cette famille " issue de la roture ", puis qui prend place dans la magistrature, possède pendant presque cent ans ledit fief de Puy-Chabot (voir, bull. n° 9, St Thomas).

On ne peut donner évidemment la date exacte de la construction du moulin, mais on retrouve des actes notariés le concernant à partir de 1640.

A ce moment, il est à la charge de " Messire Aubin Mallet ", farinier demeurant au moulin de Gazeau. Parmi ses enfants, Catherine mariée à Jean Moreau, Madeleine mariée à Nicolas Sausseau (dont la famille est à Ecoutard et à Ecoute-s'il-Pleut) habitent à Gazeau.

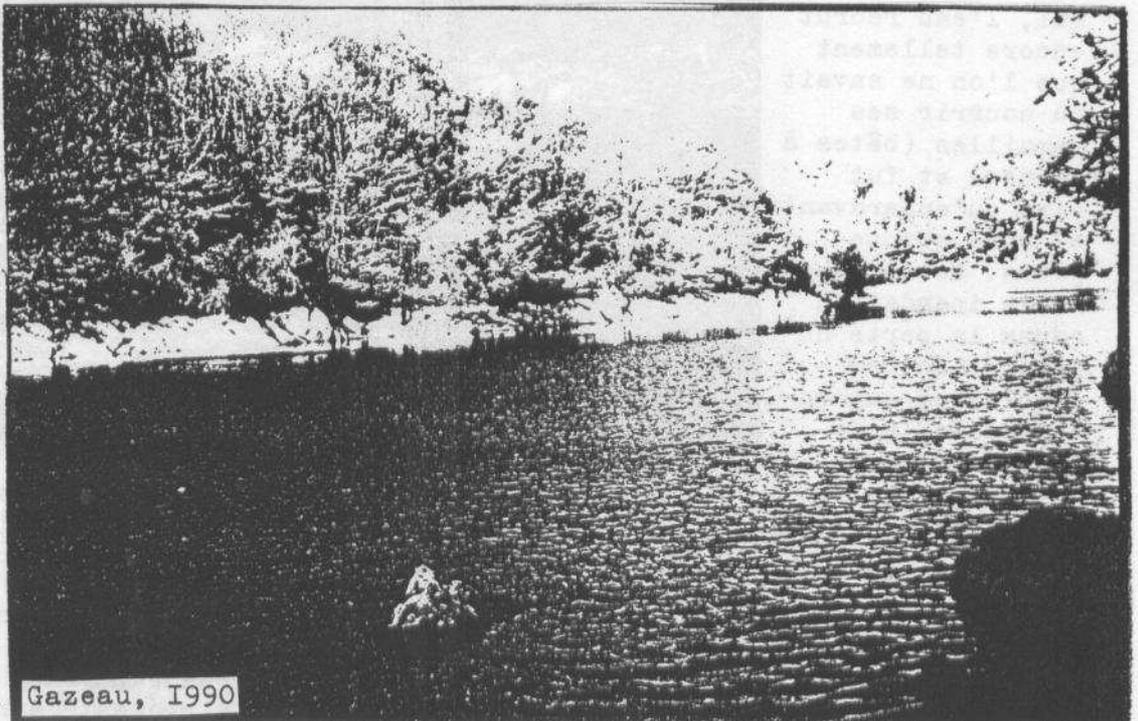
Le fils, Aubin Mallet (même prénom que son père) surnommé " Mallos " marié à Renée Estourneau, aussi farinier, habite à l'Ourdraire où sont installés d'autres membres de cette grande famille Mallet, tous des notables de Mervent.

Pendant l'hiver 1702, la population de Mervent est frappée par une grave épidémie. Catherine perd son mari, sa soeur et son beau-frère Nicolas Sausseau ainsi que son frère Aubin Mallet. En 1706, elle perd tous ses enfants dont sa fille Hélène mariée à Pierre Coyrié demeurant à Gazeau; Hélène a vingt trois ans, Pierre en a trente.

Plus de dix membres de la même famille meurent ainsi en quelques années à Gazeau. Quelle était cette épidémie qui sévit sur toute la commune de Mervent ?

Le fils de son frère " Mallos ", prénommé également Aubin continue le métier de farinier. Il épouse la fille d'un farinier de Brûleau, Augustin Bonneau. Malheureusement, Aubin décède

jeune lui aussi âgé de trente neuf ans. Sa femme Gabrielle Bonneau se remarie avec Maître Jacques Daguin, riche fermier de la terre et seigneurie de Cutepray (aujourd'hui, on écrit Cul-de-Bray). De son premier époux, elle a eu trois enfants Renée, Augustin, Aubin, tous décédés. De son remariage, elle n'a pas d'autres enfants, aussi en 1737, elle fait son testament et donne à l'église de Mervent deux années de son revenu annuel (probablement considérable); elle y



Gazeau, 1990

mentionne plusieurs de ses neveux qui ont une part dans la communauté de son père Augustin Bonneau et François Claveurier, son neveu, farinier au moulin de Brûleau est chargé de faire valoir cette donation.

Plusieurs branches de cette famille Mallet sont installées à Mervent, tous riches, notables et syndics de la paroisse : les Mallet de la Jamonnière, tanneurs; ceux de l'Ourdraire également tanneurs et corroyeurs; Pierre Mallet dit aussi " Mallos ", fermier à la Hte Clavelière.

Pour ceux qui vécurent à Gazeau, notons que tous les fils épousent les filles de farinier et les filles, des fariniers : famille Barraud, farinier au Besson; famille

Boutet, farinier à Gourdin et à Doreau; famille Bonenfant, farinier sur la commune de St Michel-le-Clouc; famille Sausseau d'Ecoutard et d'Ecoute-s'il-Pleut; famille Gaschet, aux Deux-Eaux et au Moulin-Neuf.

En 1699, une descendante de Aubin Mallet, Gabrielle est mariée à un nommé François Gazeau, dit " meunier " et demeurant justement au moulin de Gazeau.

Curieux ce nom de Gazeau porté ici par un des habitants du moulin. Est-ce un lointain descendant des Gazeau de Puy-Chabot, à l'origine de la construction du moulin ?

Les époux Gazeau ont en 1699 des filles jumelles qui décèdent peu après leur naissance juste avant leur mère qui meurt à trente cinq ans des " suites de relevailles " Lui, ne demeure plus, par la suite à Gazeau.

A Gazeau, vivent en 1750-1780, Maître René Mallet, farinier, marié à Louise Loriou fille de farinier; Jean Besson, bordier et probablement farinier aussi marié à Marie Loriou, enfin Michel Loriou, farinier marié avec Jeanne Michot.

On recense également Louis Fromaget (une importante famille Fromaget est installée à la Grande Perrure depuis longtemps), farinier, marié à Suzanne Mallet et leur fils Pierre qui est journalier.

Mais où logeaient donc tous ces gens ?

Vers 1785, habite à Gazeau une famille Bouillaud que l'on retrouve aussi à St Thomas et à la Grande Perrure : René Bouillaud, puis en 1807 son fils Jean qui est charbonnier; en 1820, Pierre Adam Bouillaud et son fils Jean qui est voiturier.

En 1820 et 1844, ils possèdent en indivis les maisons : le moulin n° 133 et la borderie n° 132, plusieurs terres et la partie aval du ravard. L'autre bâtisse, borderie n° 137 et le bief d'amont appartiennent à Joseph Drillaud. Toujours à ces mêmes époques,

Pierre Beleau, bûcheron et voiturier; François Donné marié à Marie Arrenaud dont la famille est à Perrure, village juste au-dessus de Gazeau.

En 1841, le hameau de Gazeau est habité par 14 personnes dans deux maisons : 1 propriétaire, 1 voiturier, 1 domestique.

En 1896, on compte à Gazeau deux feux, deux ménages, neuf personnes :

Majou Henri fendeur de lattes (2 personnes), Michel Pierre, fendeur de latte

aussi, sa femme et leurs cinq enfants dont un fils Martial qui est maçon.

En 1896, la famille Majou est toujours là mais aussi Marie Blanchard qui vient d'ouvrir à Gazeau un petit café.

La cabaretière va amener de l'animation dans ce petit coin de Mervent. Chaque année Gazeau deviendra le lieu d'un " préveil " (s'écrit aussi préveille, veillée de fête villageoise) très fréquenté où descendront se distraire les Merventais et de nombreux habitants de " la ville " (Fontenay).

Voici ce qu'écrivait Hugues Barraud (poète, amoureux de Mervent et ses sites) en 1878.



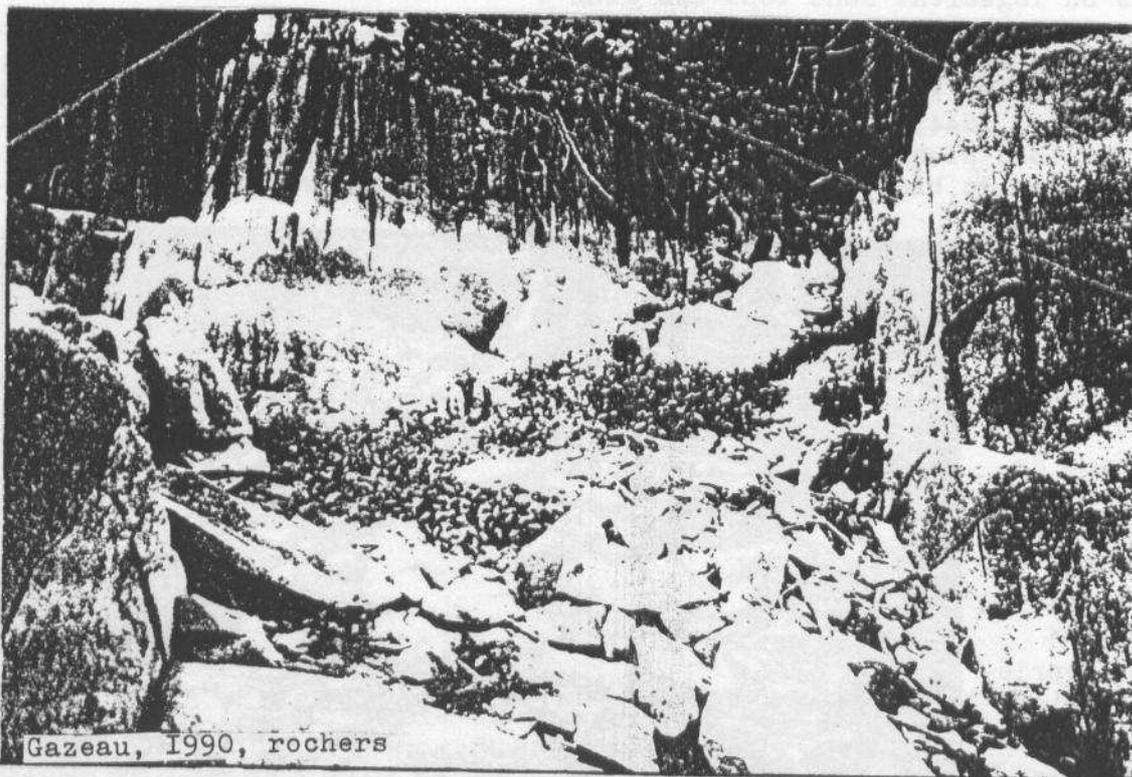
Chaussée de Gazeau

Noter : la municipalité de Mervent ne pouvant à ce jour nous fournir les cahiers de recensement des années 1900, ni les suivants, il n'est pas possible de vous donner le nom des familles ayant vécu à Ecoutard, Gazeau et autres villages de la commune.

Le Moulin de Gazeau

Au bord de la Vendée au cours si nonchalant,
 Le moulin de Gazeau poétique et charmant,
 Jadis emplissait de son tic-tac monotone,
 La forêt de Mervent, si splendide en automne.
 C'est changé maintenant, hélas ! Sur le terrain
 Où fièrement se dressait le vaillant moulin,
 On peut voir dans l'ancienne cour où l'herbe pousse,
 Quelques vieux bâtiments aux toits rongés de mousse,
 Ne tenant presque plus, tristes et délaissés,
 Et dont les murs sont du haut en bas crevassés.
 Souvenir douloureux d'un temps où la rivière
 Était le gagne-pain d'une famille entière !

(Hugues Barreau, 1878)



Gazeau, 1990, rochers

En 1906, deux maisons sont encore occupées à Gazeau et comptent 7 personnes; 1 bûcheron, 1 fermier. En 1910, un feu, trois personnes; 1 fendeur, 1 journalier.

Le village s'est vidé avec les années et en 1956 il fut englouti sous les eaux. Pourtant Gazeau n'est pas mort. Il est reconstruit à nouveau et plus important que jadis. Le long du chemin qui descend de la Petite Perrure de nombreuses constructions, petites résidences secondaires se sont édifiées.

Sur la rive droite du plan d'eau de coquets bungalows s'étagent sur le coteau et se mirent dans l'eau calme en face des rochers séculaires. Les propriétaires du nouveau village profitent pendant la belle saison du calme champêtre de cette verdoyante nature et les pêcheurs à la ligne sont à la fête.

Noter : En mai 1991, il faut compter au nombre de 208 pages de tous les bulletins " le Merventais " présentés jusqu'à ce jour, dont deux numéros spéciaux le 10 bis et le 13 bis, non distribués, qu'il est possible de se procurer à la mairie.